

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 31 Juillet 1894

NOUVELLES LOCALES

Vendredi et samedi, ainsi que nous l'avions annoncé, ont eu lieu les distributions de jouets aux enfants des asiles de Monaco et des Moulins.

Aujourd'hui après-midi, distribution des prix, aux élèves des écoles communales de garçons ; demain, même cérémonie concernant les écoles communales de filles.

On nous communique les lettres ci-après, reçues par M^{sr} Ramin, Curé de la Cathédrale de Monaco :
15 juillet 1894.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser mes remerciements pour la sympathie généreuse avec laquelle vous avez pris part à notre deuil national, en célébrant le service religieux de Carnot, à la cathédrale de Monaco.

En vous exprimant ma gratitude, et en vous priant de la porter à la connaissance de votre clergé, je tiens à vous donner l'assurance que ces témoignages de patriotisme ont touché le gouvernement de la République, qui les a dignement appréciés.

Veillez agréer, Monseigneur, les assurances de ma considération et de mes sentiments les plus distingués.

Le Consul de France,
P. GLAIZE.

Monaco, le 4 juillet 1894.

Monseigneur,

Le Comité de la Colonie française, à l'occasion du service funèbre célébré à la mémoire de M. Carnot, a trouvé, dans votre personne et dans les membres du clergé de votre paroisse, les marques de bienveillance et de désintéressement que chacun apprécie depuis longtemps.

Au nom du Comité, je vous adresse l'expression de notre vive gratitude pour l'empressement avec lequel vous avez bien voulu vous mettre à notre disposition et abandonner, au profit de la caisse de bienfaisance de la Colonie française, les droits que comportait cette imposante cérémonie.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

L. VALENTIN,
Président du Comité.

Le marché couvert de la Condamine, dont les travaux sont commencés depuis une quinzaine de jours, se construit avec activité. Les fondations sont déjà très avancées. Le chantier pour le marché de Monte Carlo, à Saint-Charles, est également installé depuis hier.

La Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté a ses bureaux place d'Armes, à l'extrémité Est de la galerie.

Hier soir, un feu d'artifice a été tiré au Collège de la Visitation, à l'occasion de la fête du fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace de Loyola.

La fête a été tout intime.

On nous prie d'annoncer que, vu le prochain départ de la Société Chorale pour le concours musical de Lyon, les répétitions successives que ce départ nécessite, et le renvoi au mois de

septembre de la fête que devait donner en août la Société des Régates, le tirage de la Tombola de la Société Chorale est ajourné à ladite fête, à laquelle notre orphéon prendra également part.

Trois membres du Sport Vélodipédique Monégasque, MM. Aureglia (Charles), Fontaine (Henri) et Lauck (Charles), sont partis dimanche matin, en bicyclette, pour Paris. La durée du voyage sera de huit jours.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE. — La Société anonyme des Halles et Marchés de la Principauté et M. Laurent Bouillet, négociant à Monte Carlo, sont abonnés au réseau téléphonique de Monaco.

Nous trouvons dans un feuilleton scientifique du *Temps* les intéressants renseignements qui suivent sur les précautions que nécessitent les accidents occasionnés par l'électricité.

En vertu d'une coïncidence désagréable, ces accidents, comme celui qui causa la mort du malheureux Camia, vont toujours par série.

L'électricité, qui rend de si grands services, vient de nous le montrer une fois de plus, en produisant presque simultanément à Londres et à Paris des accidents similaires qui sont de nature à inspirer quelques réflexions.

A Londres, dans la station électrique de Blackfriars, un des meilleurs contremaîtres de l'usine vérifiait l'isolement des câbles. Par suite d'une fausse manœuvre, un contact se produisit, un arc électrique jaillit avec un roulement rappelant en petit celui de la foudre : le pauvre homme fut foudroyé et carbonisé.

A Paris, c'est en réparant le circuit chez un abonné que l'ouvrier électricien a été foudroyé. On ne peut faire, à ce sujet, que des hypothèses sur la cause exacte, car, cette fois encore, le malheureux, environné de flammes, a été en quelque sorte brûlé vif.

L'électricité était, on le voit, en veine de méchanceté, et ces accidents sont déplorables. Mais, la part faite à la grande tristesse que cause de pareils sinistres, il faut reconnaître que le progrès de la distribution de l'électricité ne saurait être ni entravé, ni rendu suspect, par ces événements.

Pour réaliser les larges distributions d'énergie électrique que réclament notre besoin de lumière toujours croissant et notre désir de répartition de la force en tous lieux, à grandes distances, par l'électricité, on est, en effet, conduit à employer les courants électriques à haute tension. Ces courants ont les inconvénients de leur puissance : ils sont difficiles et dangereux à manier et l'on doit redoubler avec eux de précautions et de prévoyance.

Il convient notamment, d'une façon absolue, dût-on plonger toute une rue dans l'obscurité, de ne jamais réparer aucun point d'une distribution électrique sans y avoir radicalement supprimé le courant tout d'abord. N'est-il pas, de même, absolument interdit dans l'industrie de réparer les transmissions de force, arbres, engrenages et machines, sans avoir arrêté leur mouvement ? En y tenant rigoureusement la main, on a diminué les accidents dans de très grandes proportions.

La recherche des fuites de gaz d'éclairage, si subtiles

et si dangereuses, ne se fait-elle pas aussi d'une façon précise et sans accident, grâce à l'observation de quelques précautions élémentaires qui sont actuellement connues et bien définies ?

Il faut, pour l'électricité, comme pour la force mécanique ou pour le gaz, que des règlements convenablement étudiés surmontent la négligence et l'incurie de quelques-uns, limitent l'imprudence de quelques autres et empêchent nos électriciens, pour gagner du temps, de se mettre en péril.

Les beaux travaux de M. d'Arsonval ont établi d'une façon nette et certaine dans quelles conditions se produit le foudroiement avec les diverses intensités et natures de courant. Les observations faites à ce sujet permettent aussi de codifier déjà cette matière en vue des nécessités de la pratique.

Il paraît en résulter, d'une part, la nécessité de ne jamais réparer des circuits traversés par un courant, d'autre part, l'obligation pour les électriciens, de se livrer à leurs travaux en portant aux mains des gants de caoutchouc, précaution éminemment tutélaire. Certes, le gant de caoutchouc est une gêne pour le travailleur, surtout lorsqu'il n'y est pas accoutumé ; mais, s'il réalise, comme cela est vraisemblable, le véritable moyen de sécurité, son usage devrait être obligatoire.

Il y aurait aussi, comme l'a établi M. G. Claude, dans une importante étude du journal *l'Industrie électrique*, à rédiger un véritable petit manuel du sauvetage à l'usage des électriciens. Rien n'est plus dangereux que ce sauvetage, car l'infortuné qui vient d'être foudroyé par un circuit électrique y reste cramponné, il en fait partie : si le sauveteur le touche, il a les plus grandes chances d'être foudroyé à son tour.

La première condition pour secourir un foudroyé est donc d'arrêter le passage du courant dans le circuit : ce n'est pas toujours chose facile lorsque les interrupteurs de courant sont placés à de grandes distances.

Si l'on brave le danger, il ne faut saisir le corps de la victime que par les parties bien couvertes de vêtements et bien sèches. C'est une imprudence que de relever le corps en le prenant sous les aisselles.

Un bon moyen consiste, pour le sauveteur, à se dépouiller de ses propres vêtements, à en faire un épais tampon et à le glisser sous les pieds ou sous la tête du foudroyé, de façon à interrompre la communication avec la terre ; on se donne ainsi le temps de réfléchir et de combiner quelque moyen plus efficace encore.

Enfin, il ne faut pas oublier que les foudroyés ont les plus grandes analogies avec les noyés et qu'il faut tout tenter pour les ranimer ; on y parvient souvent en rétablissant la respiration ou en pratiquant la traction rythmée de la langue préconisée par le docteur Labordé, elle donne d'excellents résultats. Il est bien entendu que la traction rythmée ne saurait être effectuée avec utilité et succès que par un homme de l'art ; les simples sauveteurs doivent se contenter des frictions, des aspersion d'eau, des abaissements et relèvements répétés des bras, et des insufflations d'air qui peuvent rétablir les fonctions du cœur et des poumons.

Dans l'état actuel, la mort de la plupart des victimes de l'électricité doit être attribuée à leur ignorance des précautions les plus élémentaires et à l'incertitude des moyens de sauvetage. Quelques bonnes instructions vulgarisées à ce sujet, sans supprimer le danger des

installations électriques pour ceux qui en ont la charge professionnelle, limiteront tellement ce danger qu'il ne sera plus permis à personne de s'en effrayer.

MAX DE NANSOUTY.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — La semaine dernière, dans la soirée, les sémaphores du cap Sicié et de Sepet signalaient à la préfecture maritime de Toulon un incendie sur le versant de la colline Notre-Dame-de-la-Garde, commune de Six-Fours.

1,000 hommes, appartenant à l'infanterie de marine, arrivaient sur le lieu de l'incendie, à neuf heures du soir, et au moyen de tranchées parvenaient à circonscrire le feu. Mais, bientôt, par un fort vent d'ouest, l'incendie prenait des proportions considérables, entourant la montagne.

2,000 hommes partaient, à deux heures et demie, avec des pioches.

Le sémaphore de Sicié, entouré de flammes, ne pouvait plus fonctionner.

A la Seyne-sur-Mer, la batterie *Peyras*, comprenant 8 canons de 27 centimètres et 6 de 19 était entourée par le feu.

La poudrière contient 350 coups par pièce à mélinite, de plus des milliers de coups à poudre ordinaire pour autre calibre. 1,000 hommes ont été dirigés de ce côté et on a réussi à écarter tout danger, grâce à la précaution prise par le gardien, qui, dès le début du sinistre, avait fait boucher avec du sable toutes les cheminées d'aérage des poudrières.

Les dégâts consisteront en milliers d'hectares de bois de pins brûlés.

2,000 hommes, appartenant à tous les corps de troupes, ont passé la nuit sur les lieux à faire des tranchées. On ignore la cause de ce sinistre.

Saint-Raphaël. — On lit dans *Saint-Raphaël Revue* :

Le Conseil municipal en faisant assurer la forêt communale des Plaines contre l'incendie a pris une précaution que vient de justifier malheureusement le commencement d'incendie qui s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi dans cette partie de la forêt située dans le voisinage de la villa de M. Ferley.

Bien que les dommages soient très minimes, il n'en résulte pas moins cet enseignement que l'assurance des immeubles et des forêts est une précaution qui incombe tout aussi bien aux municipalités qu'aux propriétaires.

De là s'ensuit le conseil tout naturel à donner à ces derniers qui ont des propriétés enclavées au quartier des Plaines, dans les possessions communales, de suivre l'exemple de la mairie.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, au cours des manœuvres navales, le torpilleur de haute mer *Mousquetaire*, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Le Mercier de Lostende, a abordé l'*Audacieux*, sous les ordres de M. le lieutenant de vaisseau Lepay, par le travers tribord du mâc de misaine. Le *Mousquetaire* a eu son avant faussé et est parti immédiatement pour Toulon. L'*Audacieux* a eu une forte avarie à l'étrave; après une réparation provisoire, sur l'ordre du vice-amiral commandant en chef, il a été pris à la remorque pour être conduit à Toulon.

Aussitôt après l'abordage, tous les torpilleurs qui étaient sur rade ont organisé des secours et l'on n'a eu heureusement aucun accident à déplorer parmi les hommes de l'équipage.

Causerie Scientifique

Histoire d'un vieux rat et de trois petites rates. — Falsification du pain et de la farine. — Pain de seigle. — Poison. — L'enlèvement du pain. — Une fabrique de café artificiel en Angleterre.

Ai-je lu, ai-je rêvé le conte que je vais vous narrer ? Je ne sais plus au juste, mais qu'importe ?

Il était une fois — est-ce que tous les contes ne commencent pas ainsi ? — un vieux rat qui était devenu veuf. M^{me} la rate, en mourant, lui avait laissé trois petites rates qui déjà trottaient menu. Leur père désirait les établir, mais le vieux moulin qu'il habitait, dans une campagne éloignée, offrait bien peu de ressources. Perclus de douleur, il ne pouvait songer à les mener à la ville la plus proche et il confia ce soin à un frère dévoué plus jeune que lui et qui n'était pas chargé de famille. Celui-ci, chef de l'escorte qu'il composait tout seul, se glissa à la nuit tombante sur une frêle planche, suivi des trois petites rates, dans un bateau plat qui, en moins de trois jours, par rivières ou canaux mena, sans qu'ils payassent le prix du transport, nos quatre passagers à la

ville. Connaissant l'endroit, pour l'avoir habité dans sa jeunesse, l'oncle des petites rates, plaça la première dans une crèmerie très achalandée, la seconde chez un épicier à grande clientèle et la troisième dans une de ces boulangeries luxueuses, où le pain a si belle apparence, où des peintures représentent soit Cérès, soit des laboureurs tantôt se livrant aux travaux de la culture, tantôt procédant à la moisson. A chacune de ses nièces, il recommanda de ne manger que ce qui servirait à la nourriture des hommes ou des bêtes et, tranquille sur leur sort, alla reprendre ses pénates, comme au temps jadis, chez un vieux sacristain dont la nourriture était des plus frugales.

Le lendemain soir, profitant d'un ciel nuageux qui parfois faisait plus sombre la nuit tombante, il se rendit, à travers le soupirail, dans la cave de chacune des maisons où il comptait retrouver ses nièces.

Horreur ! un rayon de lune filtrant à travers un nuage lui fit apercevoir, auprès d'un bol de lait, le cadavre convulsé de la première petite rate : le lait qu'elle avait bu était falsifié !

Le même spectacle l'attendait et chez l'épicier, et dans la boulangerie.

L'une des petites rates avait mangé du beurre, dont pendant la journée elle avait vu débiter de grosses mottes sous le nom de beurre, et la pauvre, gorgée de margarine ou d'autres substances, gisait le ventre gros et les pattes raides : ce beurre était falsifié !

Quant à la farine, blanchie par l'alun, de la luxueuse boulangerie, elle venait d'achever son œuvre sur la dernière petite rate : son petit corps, tiède encore, était sans vie.

L'oncle, qui n'avait eu que le temps de grignoter chez son hôte des amandes sèches et une croûte de gros pain de campagne, se hâta de quitter une ville où selon lui, tout avait empiré depuis son jeune temps, et alla par le même bateau, qui levait l'ancre, retrouver son infortuné frère.

Quelques ménagements qu'il prit pour lui annoncer la triste nouvelle, le désespoir du vieux rat fut immense. — « Je ne peux me consoler et je veux mourir, dit-il à son frère ; il y a là-haut un pot de mort-aux-rats que le meunier a fait venir ces jours-ci de Paris. Que Dieu me pardonne, mais je vais en manger... » Et avant que son frère eût pu le retenir, le vieux rat grimpa plus lestement que n'auraient pu le faire supposer son âge et ses rhumatismes, jusqu'à la chambre où avait été déposée la substance raticide. Il se gorgea de poison... mais il ne mourut pas. La mort-aux-rats était falsifiée.

Mon apologue tend-il à faire supposer que tous les aliments livrés à la consommation sont plus ou moins adultérés, sophistiqués ? Je ne vais pas jusque-là ; j'admets même comme exagération la fabrication d'un lait artificiel avec de l'amidon, de la chaux, du plâtre et de la cervelle de mouton. Non pas que le fait ne se soit produit, mais il a dû être fort rare. Ce qui est beaucoup plus commun, c'est la dénaturation du lait par l'*écrémage* et le *mouillage*. Pour masquer l'addition d'eau, on a recours à la mélasse, à la gomme adragante, à la dextrine, à la fécule et à d'autres substances qui brûlent facilement au fond des vases où on fait bouillir le lait. Cette dénaturation est tellement entrée dans les mœurs que les laitiers ont pour le liquide, dont toute altération devrait être sévèrement interdite, puisque l'enfance n'a guère d'autre nourriture, deux prix sensiblement différents ; l'un de 20 cent., l'autre de 40, s'appliquant à un breuvage censément pur : le premier ne l'est donc pas ? Encore vend-on ailleurs, en flacon cacheté, du *lait garanti naturel* au prix de 80 centimes et de 1 fr. le litre. Que dire alors du liquide à 20 centimes ? Est-ce dans cette sorte de lait que M. Morin a signalé, il y a quelques années à Rouen, la présence de la gélatine et de l'ichthyocolle !

La farine de froment, la seule avec laquelle on devrait fabriquer le pain, n'est pas plus respectée. On la mélange, en plus ou moins grandes proportions, de farines de seigle, d'avoine, de féverolles, de vesces ou même on la falsifie avec de la fécule de pommes de terre.

Dans le cas d'emploi de la farine de seigle, une circonstance particulière peut rendre cette substitution à la farine de froment éminemment dangereuse. J'en tire la

preuve de simple *Fait Divers*, d'une authenticité certaine.

Dans quelques communes de la Dordogne, situées près de la limite qui sépare ce département de la Haute-Vienne, particulièrement sur les territoires de Firbeix, de Mialet et de Saint-Saud, vous le voyez, je précise, nous ne sommes plus dans le domaine de l'apologue — le seigle de l'avant-dernière récolte présentait des caractères surprenants de toxicité. Un cultivateur de Mialet s'était empressé de faire moudre, presque aussitôt la moisson, du seigle dont on fit le pain ; or, toutes les personnes qui en mangèrent tombèrent malades deux heures environ après le repas. Atteintes d'un engourdissement général, elles se trouvèrent dans l'impossibilité de se livrer à un travail quelconque ; quelques-unes même durent s'aliter. Dans les villages voisins, les personnes qui avaient mangé du pain fait avec le seigle de la même récolte furent en butte à des malaises semblables. Des hommes qui étaient allés travailler dans les champs, après avoir, le matin, cassé la croûte comme d'ordinaire, tombèrent dans un tel état de torpeur, qu'on dut se mettre à leur recherche pour les ramener chez eux. Les chiens, porcs et volailles auxquels on avait donné de ce pain, mornes et abattus, refusèrent de manger et de boire pendant vingt-quatre heures. Il paraît, d'après une communication de M. Prillieux à l'Académie des Sciences, que l'action vénéneuse du seigle, dans ces circonstances, serait due à la présence d'un champignon microscopique dont le mycelium envahit la couche externe de l'albumine du grain.

Il n'est peut-être pas inutile à ce propos, de parler des conclusions d'un rapport de M. Planchon au Conseil d'hygiène et de sa salubrité de la Seine sur le *flourage du pain*. On sait que l'opération consiste, pour les boulangers, à répandre sur leur pelle, avant d'enfourner la pâte du pain et afin de l'empêcher d'adhérer au métal, un corps pulvérulent. Ils employaient autrefois une poudre composée de son, de remoulage, de farine, de féverolles ; mais par mesure d'économie, ils se servent plus souvent de sciure de bois, principalement de sciure de chêne. Or, si celle-ci ne présente pas de dangers pour la santé quand elle est pure, il n'en est pas de même d'autres sciures de bois d'origine douteuse et, conformément à l'avis du rapporteur, le conseil d'hygiène a émis le vœu que l'administration surveillât l'emploi de la sciure de bois dans le but d'empêcher les boulangers de se servir de sciure souillée ou suspecte.

Je reviendrais bien aux falsifications de denrées alimentaires, mais pour ne pas dépasser les bornes ordinaires de mes *Causeries*, il faut remettre ce que j'avais à dire, à un autre jour. J'aurai fait comprendre assez, présentement, l'ingéniosité humaine, si déplacée qu'elle soit, en pareille matière, par l'énoncé d'un simple fait : dès 1850, une société se montait à Liverpool pour exploiter un brevet d'invention ayant pour objet une machine à mouler le café avec des argiles ou des pâtes colorées en vert.

(*Journal de la Santé*) HENRI GRIGNET.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Une exposition consacrée au Livre et aux diverses industries qui s'y rattachent vient de s'ouvrir à Paris, au Palais de l'Industrie. Comme toutes les expositions, au moment de leur inauguration, celle-ci n'est pas prête et il est impossible de savoir encore si le programme si intéressant qu'elle s'est proposé sera rempli. L'industrie du livre a toujours existé. Même avant l'invention de l'imprimerie, il y avait des artistes qui écrivaient sur le papyrus, le parchemin, le cuir, la toile, les feuilles de plomb ou les tablettes de cire, et qui transmettaient ainsi la pensée humaine. L'Exposition a dû, naturellement, négliger ce livre primitif. Elle aurait pu donner plus de place aux vieux manuscrits, dont plusieurs sont des merveilles d'art. M. de Nolhac, conservateur du musée de Versailles, a entretenu l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa dernière séance, d'un manuscrit célèbre, le *Virgile du Vatican*, qu'on suppose être du quatrième ou du cinquième siècle. Il ne reste de ce manuscrit que 75 feuillets, qui comprennent à peu près le sixième de l'œuvre du grand poète latin et qui sont illustrés de cinquante miniatures du

plus grand intérêt historique. Trois peintres ont travaillé à ces peintures. A l'aide de traces laissées sur les feuillets existant encore par les miniatures des feuillets perdus, l'érudite conservateur du musée de Versailles a pu reconstituer 115 feuillets illustrés de 80 peintures. Il est vrai que l'exemplaire, à son origine, contenait environ 420 feuillets et 245 peintures. On peut voir cependant à l'exposition du Livre des in-folios du treizième et du quatorzième siècle. Les « imagiers » de cette époque ne travaillaient que pour les grands seigneurs et le clergé. Au quatorzième siècle, une copie du *Roman de la Rose* se vendait 835 francs.

A vrai dire, l'industrie du livre, ne s'est développée qu'après l'invention de l'imprimerie. Ce qu'il faut noter, c'est que cette découverte de l'imprimerie fut assez mal accueillie par les savants du temps. L'Université de Paris essaya de lutter contre ce progrès ; c'est malgré elle, qu'une imprimerie fut installée en 1469 dans les bâtiments de la Sorbonne, en même temps que des ateliers se fondèrent à Besançon, à Lyon, à Caen, à Dijon, à Metz, à Troyes, à Albi, à Mâcon, etc.

Pendant longtemps, les imprimeurs publièrent surtout des livres religieux illustrés, et l'Italie tint la tête. Au seizième siècle, l'imprimeur Aldo Manuce (Aldo Pio Manuzio) vivait à Venise au milieu d'un cénacle de savants et d'érudits et publiait des éditions des principaux auteurs de la Grèce. En France, François I^{er} protégea le libraire parisien, Robert Estienne brilla d'un vif éclat. Le libraire anversois, Christophe Plantin, imprimeur du roi Philippe II, faisait rouler dix-sept presses. Au dix-septième siècle, les frères Elzévir publièrent les classiques latins sur papier d'Angoulême. Au dix-huitième siècle, l'édition des Fermiers généraux des *Contes de Lafontaine* reste le type du goût élégant et frivole de l'époque.

Les livres licencieux et grivois furent édités avec luxe et ornés de gravures que nous appellerions aujourd'hui « suggestives ». Il y avait des amateurs qui faisaient le voyage de Reims pour acheter à prix d'or au libraire dont la boutique était sur la place de l'Élysée, certains livres dont la lecture ne pouvait être permise aux femmes.

Stationnaire pendant la période révolutionnaire, l'art de l'imprimerie se releva, sous Napoléon I^{er}, avec les frères Didot dont un Racine, tiré à 250 exemplaires, était vendu à raison de 1,200 francs l'exemplaire.

Tout ce passé de l'art du livre est curieux et donnera à l'Exposition qui s'organise un vif intérêt ; mais ce qui sera surtout curieux à étudier, c'est le développement du livre au dix-neuvième siècle. Les éditions rares et soignées sont l'exception, et personne, d'ailleurs, ne s'en occupe en dehors des collectionneurs. On imprime sur des papiers à chandelle des volumes populaires qui se répandent dans les cabinets de lecture. Puis le papier s'améliore, le volume prend une forme plus commode, le caractère devient plus fin, la matière imprimée est plus compacte. On a trouvé la formule démocratique du livre illustré ou non illustré.

Cette exposition montre en outre, sous toutes ces faces, les industries du papier, du carton, de la reliure, des encres, celle des machines à imprimer.

C'est une exposition qui attirera tout Paris quand elle sera installée. Mais qu'on se hâte ! Dans un mois, la chasse sera ouverte et le moindre perdreau sera plus attractif que la vue d'un Aldo Manuce et d'un Elzévir.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

UN MUSÉE DE JOURNAUX. — Sait-on qu'il existe de par le monde un musée de journaux ? Ce musée, probablement unique en son genre, qui contient plus de cinq cent mille journaux dans toutes les langues, se trouve à Aix-la-Chapelle.

Il a été fondé, en 1886, par M. Oscar Forkenbeck, un amateur distingué, qui, pendant quarante ans, a consacré toute sa fortune à faire l'acquisition de spécimens rares ou curieux. Abonné à plusieurs centaines de journaux venant de tous les points du globe, M. Forkenbeck recevait et lisait chaque matin un nombre considérable de gazettes rédigées en trente langues différentes.

En fondant son musée, M. Oscar Forkenbeck le dota d'abord des dix mille collections complètes qu'il avait réunies, puis il envoya une lettre circulaire à la presse du monde entier, lui demandant de le seconder dans l'œuvre colossale qu'il venait d'entreprendre. La plupart des journaux — surtout en Europe — font à présent un service régulier au musée qui se trouve ainsi posséder des séries ou même des exemplaires rarissimes. Parmi ceux-ci, il faut citer un numéro du journal *l'Illuminated Quadruple Constellation*, publié à New-York en 1859.

Ce journal tout à fait extraordinaire ne mesure pas moins de 2^m 60 de long sur 1^m 82 de large ; il contient huit pages de treize colonnes chacune. Les colonnes ont 120 centimètres de haut ; mises bout à bout, elles formeraient donc une bande de papier imprimé de 125 mètres environ. Il a été imprimé avec le plus grand soin sur un papier spécial et très résistant qui pesait environ trois quintaux la rame. Quarante ouvriers ont travaillé nuit et jour pendant huit semaines pour composer et tirer le premier numéro de ce journal monstre, qui ne devra paraître qu'une fois par siècle. Est-il besoin d'ajouter que *l'Illuminated Quadruple Constellation* est le plus grand journal de la collection du musée d'Aix-la-Chapelle, et sans doute du monde entier ?

On lit dans les journaux de Paris :

« Un arbre vraiment extraordinaire.

« Il résulte d'une communication faite par un membre de la section de géographie à l'Académie des sciences, qu'il existe, dans l'île de Madagascar, un arbre absolument étonnant.

« Cet arbre, qu'on appelle « arbre des voyageurs », n'a pas de branches ; les feuilles, dont le nombre n'excède généralement pas 24 par arbre, sont attachées directement sur le tronc.

« Ces feuilles ont 1 m. 80 à 2 m. 50 de longueur et 1 m. à 1 m. 80 de largeur, et à la base de chacune d'elle se trouve une sorte de récipient contenant environ un litre d'une eau fraîche et pure. Cet arbre est naturellement la providence du voyageur épuisé, qui trouve de quoi apaiser sa soif.

« Après celui-là, il faut tirer l'échelle. »

Ne serait-ce pas là un spécimen de la famille des *Népenthès*, dont les magnifiques serres de la Société des Bains, à Monte Carlo, possèdent une remarquable collection ?

Le mot *népenthès*, du grec *ne* primitif, et *penthias* chagrin, signifie *qui dissipe les chagrins*, sans doute à cause de la curieuse organisation des feuilles qui fixe l'attention et fait par là oublier les peines.

Ces plantes, souvent très ornementales et si remarquables par l'organisation bizarre et par le coloris de leurs organes foliacées, sont toutes originaires de l'Asie orientale et de l'archipel indien.

On en connaît des espèces dont les urnes atteignent 30 à 35 centimètres de longueur, la paroi interne de ces ascidies est glanduleuse, et, pendant la végétation, elle sécrète un liquide mielleux, dans lequel les insectes sont souvent noyés.

La plupart de ces plantes habitent les hautes montagnes dans les endroits marécageux.

Voilà qui va remplir encore d'aise les collectionneurs ! On changera prochainement le modèle des timbres-poste suisses de 2 à 15 centimes. Ils conserveront les mêmes couleurs, mais non les mêmes armoiries. On y mettra, au lieu de l'écusson actuel, l'Helvétia assise tenant de la main droite la lance et de la gauche la couronne de laurier.

On estime à 110 grammes le minimum de pression du doigt pour enfoncer complètement une touche dans le pianissimo et à trois kilos dans le fortissimo.

La dernière étude de Chopin, que nombre d'élèves jouent, renferme un passage qui dure deux minutes et ne nécessite pas moins de 313 kilos de pression.

Dans la célèbre marche funèbre du même compositeur se trouvent un pianissimo et un fortissimo qui demandent un effort de 384 kilos dans l'espace d'une minute et demie.

Les pianistes sont donc des hercules autant que des musiciens.

Un député français qui a des idées pratiques ou non, c'est M. Deloncle. Il est déjà l'auteur du projet de télescope gigantesque désigné sous le nom de « projet de la lune à un mètre, » et qui souleva l'an dernier de si vives discussions parmi les savants.

Depuis, M. Deloncle a trouvé un autre *clou*. Il s'agit de construire une cloche de bronze de deux cent mille kilos, destinée à annoncer l'ouverture de l'Exposition de 1900, à Paris, et placée dans un beffroi géant que l'on construirait entre les deux ailes du Louvre, sur l'ancien emplacement des Tuileries. La cloche de Notre-Dame de Paris pèse 12,000 kilos ; la *Savoyarde*, que le diocèse d'Annecy doit offrir à la basilique du Sacré Cœur,

en pèsera 16,000 ; enfin la cloche de la *Paix*, promise aux Français par leurs amis les Russes, atteindra 80 tonnes.

La cloche de M. Deloncle est donc un véritable *clou*. On n'est pas encore exactement fixé sur la distance à laquelle on l'entendra....

Les experts étrangers pour le percement du Simplon, MM. Colombo (Italie), Fox (Angleterre), Wagner (Autriche), ont remis leur rapport au Conseil fédéral. On dit ce mémoire très favorable au nouveau projet de la maison Sulzer, de Winterthur, qui comporte, comme on sait, deux tunnels parallèles à simple voie au lieu d'un seul à double voie.

UN NOUVEAU PHARE. — On vient de mettre en service sur le cap d'Antifer, entre le Havre et Fécamp, un nouveau phare éclairé à l'huile minérale et muni d'un signal sonore à air comprimé.

Le feu, établi sur une tour ronde isolée, avec corps de logis construit dans le voisinage, sera caractérisé par des éclats blancs prolongés et réguliers, se reproduisant de vingt secondes en vingt secondes (durée des éclats environ deux secondes ; des éclipses totales environ dix-huit secondes). Il éclairera tout l'horizon maritime.

La puissance lumineuse du feu est de 22,000 becs Carcel ou de 16,000 becs Carcel, suivant les circonstances atmosphériques. Les portées sont de 32 milles par temps moyen, 11 milles par temps brumeux. Les hauteurs du foyer sont : au-dessus du sol, 126 mètres ; au-dessus des plus hautes mers, 120 mètres. La position du phare est : 49° 41' 13" de latitude nord, 2° 10' 19" de longitude ouest.

Le signal sonore est constitué par une sirène de brume, établie sur la galerie supérieure de la tour du phare. Elle est mue par l'air comprimé et disposée pour être mise instantanément en fonction au moment du besoin. Pendant les temps de brume, elle émettra toutes les deux minutes deux sons consécutifs ayant chacun trois secondes de durée et séparés par un silence de trois secondes environ.

VARIÉTÉS

Les sociétés africaines

Tel est le titre d'un livre publié par M. A. de Préville, dans lequel l'auteur se livre à une étude approfondie des sociétés africaines considérées dans leur origine, leur évolution et leur avenir.

Pour bien comprendre les règles sociales qui régissent un pays, il faut tout d'abord connaître les conditions géographiques de ce pays, puis opérer un classement par zones climatiques et d'après le genre de travail auquel les habitants demandent leurs principales ressources.

C'est ainsi que M. de Préville a divisé l'Afrique en quatre zones : la zone des *déserts du Nord*, dont le climat excessivement sec vers le tropique du Cancer, retrouve une certaine humidité à mesure qu'on s'éloigne au nord ou au sud du tropique ; 2° la zone du *plateau central*, soumise à l'action des pluies régulières équatoriales ; 3° la zone des *déserts du sud*, avec la reproduction en sens inverse des contrées où la sécheresse croît à mesure qu'on s'éloigne du tropique ; 4° enfin la zone *montagneuse de l'Est*, dans laquelle l'altitude combat l'influence des phénomènes météorologiques.

C'est la zone des déserts du nord (Afrique septentrionale jusqu'au parallèle du lac Tchad), qui a le plus d'intérêt pour les Français. Elle se subdivise en régions d'après la manière de vivre de ses habitants plus ou moins nomades, pasteurs, cavaliers, chameliers, chevriers et vachers.

La région des *pasteurs cavaliers* comprend tous les Etats barbaresques, l'Égypte, et se prolonge jusqu'en Perse par la Palestine et la Mésopotamie. C'est le monde arabe. Cette région jouit d'une humidité suffisante pour nourrir de nombreux troupeaux d'espèces variées, mais sa dénomination vient de ce que l'animal préféré du pasteur est le cheval, dont les plus belles races font l'orgueil des nomades.

Par suite des difficultés de l'existence, le sédentaire, qui est le cultivateur, est la victime du nomade, qui le rançonne pour subvenir aux besoins de sa nourriture ou

prélève sur lui un tribut souvent volontaire. Dans toutes ces circonstances de la vie, le cheval joue un grand rôle soit pour protéger, soit pour attaquer, et est un instrument merveilleux pour les peuples de l'Islam.

La zone des pasteurs chameliers est vraiment celle des déserts. Elle commence dans les sables du Bélouchistan et de la Perse, comprend ceux d'Arabie et de Lybie et englobe tout le Sahara. « Pas d'eau, pas d'arbres », telle est la caractéristique de cette région, dont les habitants sont par suite des plus disséminés. Un seul animal peut y vivre facilement : le chameau. Il donne aux nomades la base de leur subsistance, le lait, et lui sert d'indispensable bête de somme.

Le Sahara est le pays des Touaregs. Les différentes tentatives faites pour y pénétrer ont attiré de nouveau l'attention sur ses habitants. Connaître leurs mœurs n'est pas sans intérêt.

Le nomade ne tire pas subsistance du désert ; il escorte les caravanes ou les rançonne, c'est pour lui le seul moyen d'existence. Par suite des nécessités de la vie, ses facultés intellectuelles se développent rapidement, au moins chez un grand nombre d'individus, comparative-ment à ce qui se passe chez les autres races pastorales ayant l'existence plus facile. La division en petits groupes, l'éloignement du chef de famille, souvent en course, amènent pour la femme une situation bien différente de celle qui existe chez les Arabes et chez les noirs. Cette situation mérite d'être mise en relief.

Laissée dans le douar avec les enfants et le troupeau, la femme du désert assume une responsabilité et exerce un commandement. Elle a par suite des droits et la fille tient un rang dans la famille au moins égal à celui des enfants mâles. Le commerce fait naître la propriété. La femme apportant au ménage son pécule, dont elle dispose, on ne la cède point à son époux, comme chez les Arabes, moyennant des cadeaux faits au père : bien plus, elle se marie comme elle l'entend, et, en se mariant, ne quitte point le douar auquel elle appartient. Le mari s'adjoint pour les expéditions au groupe de ses frères et de ses oncles maternels. Chaque époux ayant sa fortune propre, il y a lieu à liquidation en cas de décès. La fortune de la mère, fruit de la gestion du troupeau, reviendra à ses enfants. Ce sont les biens dits *de justice*. Au contraire, les biens d'*injustice*, acquis par le père dans ses expéditions, avec ses frères et ses oncles maternels, demeureront la propriété de son douar maternel à lui.

Il en résulte l'existence d'une classe dirigeante comprenant les familles dont les opérations ont réussi. Les autres tombent sous la domination des puissants et forment une classe de serviteurs appelée *imrad* chez les Touaregs. L'influence de cette noblesse du désert est reconnue dans toute l'Afrique du nord. Le voile noir ou *litzam* est l'insigne extérieur du noble targui.

Avec sa responsabilité, la femme du désert voit croître son influence et son autorité. Elle n'a plus, dit M. de Préville, à moudre le grain, ses esclaves pilent pour elle les blés tendres importés du sud, tandis qu'elle emploie ses loisirs à développer son instruction, à cultiver la musique et la grammaire. Compagne et suppléante de l'homme, elle maintient tous ses droits, sans omettre aucun de ses devoirs. Souvent on la voit prendre la lance et défendre le camp surpris, à la place du mari absent. Maîtresse sous la tente, elle n'admet ni la seconde épouse, ni la concubine noire. Elle marie entre eux ses jeunes esclaves ; ainsi le Targui devient éleveur de nègres comme le planteur de Virginie ou comme l'habitant de Saint-Domingue. La race saharienne est, par suite, généralement pure de tout mélange avec le sang noir, à la différence de beaucoup de tribus d'Afrique ou d'Arabie.

Au delà de la zone d'extrême sécheresse se rencontrent les pluies irrégulières et assez fréquentes : c'est la région des pasteurs chevriers. Comme dans la zone des cavaliers, on trouve le chameau et le mouton, mais en raison de la végétation, la chèvre y domine et elle est loin d'être négligeable, car elle fournit à l'homme la nourriture, le vêtement et même le logement, puisque la tente est faite du poil des chèvres. C'est sur les confins du Sahara et du Soudan que se trouvent les pasteurs chevriers.

Enfin, au sud de cette zone se trouve celle des pasteurs vachers, s'étendant des bouches de l'Indus à celle du Sénégal, par Babel-Mandeb et le lac Tchad. C'est la

région des pluies irrégulières de plus en plus abondantes, s'étendant jusqu'à la ligne des forêts équatoriales, qui marque la limite des pluies régulières. Les graminées y abondent dans d'excellents pâturages, et si le chameau n'y vit plus, le bœuf y prédomine, bœuf à bosse aux cornes branlantes, dit bœuf porteur. Plus souple que ses congénères d'Europe, il porte la tente et sert de monture aux indigènes. Livingstone a traversé l'Afrique australe sur un bœuf, et c'est aussi sur un bœuf porteur que le capitaine Binger fit son entrée à Kong Au Bornou, le major Donham a vu la fille d'un émir, assise sur un taureau dressé, faire exécuter des courbettes à sa lourde monture.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les membres fondateurs de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco, dont un extrait des statuts a été publié dans notre précédent numéro, sont : MM. Jules LETAINTURIER, Consul du Paraguay à Nice; Charles MICOL, rentier à Nice; Charles-Émile VIGOUREUX, Consul Général de la République Argentine à Nice; le Chevalier Eugène-Louis-Désiré DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire à Monaco; François MÉDECIN, Architecte à Monaco; Philippe FONTANA et Michel GAMBA, Entrepreneurs de travaux publics à Monaco, souscripteurs ou attributaires de la totalité du capital.

VENTE PAR SUITE DE FAILLITE
du fonds de
L'HOTEL-RESTAURANT BEAU-SITE
exploité à Monaco, boulevard de la Condamine
comprenant
LA CLIENTÈLE ET LE MOBILIER, AVEC DROIT AU BAIL
S'adresser à M. CIOCO, syndic

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO
Arrivées du 23 au 29 juillet 1894
SANREMO, cutter, Louise, monég., c. Albert de Millo, passagers. bois.
SAINT-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, ID.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero, ID.
ID. b. Jeune-Marie, fr., c. Taxy, ID.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapàn, ID.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune, ID.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Roux, ID.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, ID.
ID. b. Tante, fr., c. Davin, ID.
Départs du 23 au 29 juillet
SAINT-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, sur lest.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, ID.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, ID.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, ID.
ID. b. Tante, fr., c. Davin, ID.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero, ID.
ID. b. Jeune-Marie, fr., c. Taxy, ID.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapàn, ID.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune, ID.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Roux, ID.

MENUISERIE MÉCANIQUE
Victor BOSIO, entrepreneur
MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON
TÉLÉPHONE
Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.
Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.
Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.
Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1894

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS
Par H. DE ROLLAND
CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

MAGNIFIQUE APPARTEMENT NON MEUBLÉ
composé de six pièces
A LOUER A MONACO, RUE DU MILIEU
S'adresser au Bureau du Journal

COURS et LEÇONS
POUR JEUNES FILLES
COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE
S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
DAVOIGNEAU-DONAT
Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889
ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE
SAISON D'ÉTÉ, PRIX TRÈS MODÉRÉS
Maison recommandée — On parle toutes les langues

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :
L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines)....Fr. > 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères..... > 75
Livret-Chaix continental 1^{er} vol., réseaux français..... 1 50
2^e vol., services étrangers.... 2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau..... > 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés). > 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte..... > 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés..... 1 >

Imprimerie de Monaco — 1894

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES				TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer				(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	3 h. midi	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	3 h. midi	6 h. soir	9 h. soir	9 h. soir				
23	759.6	759.2	759.0	759.0	759.1	29.6	24.8	25.8	23.4	11.8	76	Calme	Beau
24	760.8	760.3	759.9	760.0	759.2	24.2	27.1	26.3	24.0	12.2	68	S E faible	Beau, couvert
25	759.5	758.5	758.1	757.9	756.8	26.1	26.6	28.0	13.6	11.5	73	id.	id.
26	751.0	752.9	753.0	753.0	753.2	24.0	25.0	26.3	22.5	10.9	86	id.	id.
27	755.0	755.1	756.1	756.2	756.5	23.2	24.1	26.7	22.4	20.6	78	S O faible	id.
28	758.1	758.6	758.8	759.0	759.2	23.5	24.4	27.0	24.6	22.8	85	Calme	id.
29	760.8	759.1	758.0	757.6	757.4	25.0	25.7	27.6	24.4	23.0	83	id.	id.
DATES		23	24	25	26	27	28	29					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	26.1	27.8	28.0	26.3	26.7	28.0	27.8				
		Minima	20.5	21.9	20.7	19.2	19.3	19.0	21.0				

Pluie tombée : 0^{mm}